

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2018 : LE DÉPARTEMENT NE RENONCERA À AUCUN PROJET !

Nicolas Perruchot, Président du Conseil départemental, a réuni l'Assemblée départementale pour le Débat sur les Orientations Budgétaires 2018. Le Département a besoin de réponses claires et d'engagements de l'État afin de poursuivre sa feuille de route ambitieuse au service des Loir-et-Chériens !

Instaurer une nouvelle relation vertueuse entre l'État et les collectivités

Beaucoup d'incertitudes planent encore sur les nouvelles contraintes financières que l'État va imposer aux collectivités locales. Les Orientations Budgétaires 2018 nécessiteront donc forcément des adaptations et le Département ne dispose d'aucune visibilité sur 2019 et au-delà.

Cependant, l'exemplarité du Conseil départemental en matière de maîtrise budgétaire et d'économies de fonctionnement permet à son Président, Nicolas Perruchot, de **s'engager sur deux points essentiels : ne renoncer à aucun projet et ne pas augmenter la fiscalité durant toute la durée de la mandature.**

Nicolas Perruchot explique : « Nous sommes bien conscients des efforts indispensables à faire pour assainir les finances publiques. Ces efforts nous les réalisons déjà depuis de nombreuses années et nous continuerons. C'est pourquoi nous réclamons un pacte avec l'État. Un pacte de confiance et de stabilité ; qui lie et contraigne véritablement l'État à la même rigueur qui nous est imposée et nous permette une visibilité à long terme. »

Poursuivre la stricte maîtrise des dépenses de fonctionnement

Alors que la hausse de la fiscalité opérée l'année dernière s'avère à peine suffisante pour faire face au poids croissant des charges sociales, **le Président du Conseil départemental prévient : « Pas question d'augmenter les impôts d'ici à la fin de la mandature ! ».**

Pour garantir cet engagement fort, le Département poursuit sa politique exemplaire de maîtrise des dépenses, plusieurs fois saluée par la Cour des Comptes.

La saine gestion de la collectivité lui permet néanmoins de garder les marges de manœuvres nécessaires pour innover et garantir aux Loir-et-Chériens un service public moderne et de qualité.

CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

50 millions d'euros par an pour la vitalité du Loir-et-Cher

Conformément à l'engagement pris en matière d'investissement, l'objectif des 50 millions d'euros investis chaque année sera atteint en 2018.

Les grandes priorités définies dans la feuille de route continueront d'être mises en œuvre sur tout le territoire : travaux routiers, déploiement de l'Internet Très Haut Débit, modernisation des collèges etc.

S'agissant de la Dotation de Solidarité Rurale, le Département reconduira le dispositif chaque année jusqu'à la fin de la mandature.

« Cet engagement offre stabilité et visibilité à nos petites communes qui en ont grandement besoin dans le contexte actuel... Je rappelle qu'en 7 ans la DSR a permis la réalisation de 1 600 projets dans nos communes rurales pour un montant total d'investissement de 104 millions d'euros. Le Conseil départemental entend jouer un rôle de bouclier rural pour accompagner et protéger nos petites communes. La DSR remplit le carnet de commandes de nos entreprises locales et engendre des emplois non délocalisables » souligne Nicolas Perruchot.

Le succès de Job41 et son impact sur les finances locales

Les chiffres du RSA sont en net recul pour notre Département. Une situation suffisamment rare en France pour être soulignée.

Le dispositif Job41 est l'une des raisons qui explique cette excellente nouvelle. Le service en ligne a un formidable effet démultiplicateur sur la légère embellie nationale.

En moins d'un an, plus de 150 personnes ont retrouvé un emploi grâce à Job41. Conséquence directe : les crédits relatifs au RSA diminuent de 460 000 € dans la Décision Modificative du budget 2017.

Lancé en Janvier 2017, Job 41 est un bel exemple d'innovation, à la fois sociale et numérique. Cette initiative du Loir-et-Cher, qui se développe partout en France, démontre qu'il est possible de penser l'insertion professionnelle autrement ; et de réussir !

« Nous devons poursuivre cet effort d'innovation dans tous les domaines, et plus particulièrement dans le social. Notre nouveau chantier numérique concerne les personnes en situation de handicap et l'organisation des démarches de la MDPH en ligne. » précise Nicolas Perruchot.

CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12